Recommandation 140 (1957)[1]

Explosions expérimentales nucléaires et thermonucléaires

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Prenant en considération l'inquiétude très répandue que provoque dans l'opinion publique la poursuitedes expériences atomiques qui pourrait porter la radioactivité de l'atmosphère à un niveau dangereuxdu point de vue médical et biologique,

Insiste pour que les négociations en cours en vue d'un accord général sur le désarmement, englobantles armes nucléaires et thermonucléaires et prévoyant des mesures de contrôle sans fissure, soientpoursuivies avec la plus grande énergie ;

Forme le voeu que les puissances atomiques parviennent rapidement à un accord sur la suspensiondes explosions expérimentales;

Recommande au Comité des Ministres de convoquer dès à présent une conférence de savantséminents qui serait chargée d'établir d'urgence un rapport sur la nature et l'importance du risque desradiations pouvant résulter de la poursuite des essais d'engins explosifs nucléaires etthermonucléaires, rapport qui devra être immédiatement rendu public.

1. (voir Doc. 677, rapport de la commission politique). Cette recommandation a été adoptée par l'Assemblée au cours de sa 9e séance, le 4 mai 1957